



Juin 2026

LIVRET D'ACCUEIL COLLÈGE ST MICHEL

6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème}

RENTRÉE 2026-2027



A noter :

- Un carnet de liaison sera distribué à la rentrée à chaque élève.

&

Toujours avoir un livre dans son cartable !

Collège St Michel

22 boulevard de la gare 44390 NORT SUR ERDRE

Tél. : 02 40 72 49 49 - contactcollege@ec-erdre.fr - www.ec-erdre.fr

1. INFORMATIONS PRATIQUES

1.1. Dates de rentrée et organisation des premières semaines

Mardi 1er septembre de 8h03 à 15h58 : Rentrée des 6^{èmes}

La présence des parents est autorisée jusqu'à la sonnerie. Ce premier jour, les externes pourront sortir à 12h et revenir pour 13h (merci d'envoyer un mail sur Ecole directe (Vie scolaire 6,5,4) si votre enfant ne déjeune pas à la restauration scolaire).

Dans le cartable, mettre une trousse et des feuilles simples.

Le premier jour est une journée d'intégration : les élèves auront différents ateliers pour faire connaissance entre eux, découvrir le collège, l'équipe des professeurs et l'équipe de vie scolaire.

Mercredi 2 septembre de 8h03 à 12h02 : Rentrée des 5^{èmes} et des 4^{èmes} (Les 6^{èmes} n'auront pas cours)

Les parents ne rentrent pas dans l'enceinte de l'établissement.

Dans le cartable, mettre une trousse, des feuilles simples et un cadenas pour le casier. Modèle de cadenas : format moyen.

Les premières semaines de septembre :

Les emplois du temps sont testés, ils sont donc provisoires et susceptibles de changer. Les emplois du temps définitifs seront donnés courant du mois de septembre.

Autorisations de sortie :

Une étude encadrée est prévue pour tous les temps qui seront notés ETUDE sur les emplois du temps et cela de 8h03 à 15h58 (ou 12h02 le mercredi).

Avec l'autorisation écrite des parents, **seul un élève ne prenant pas le car** pourra arriver à 9h05 si son emploi du temps commence par une ETUDE ou partir à 15h si son emploi du temps se termine par une ETUDE.

Pour les élèves EXTERNES (qui ne déjeunent pas à la restauration scolaire), ils pourront sortir de l'établissement dès la fin de leur dernier cours de la matinée et revenir dès le début du premier cours de l'après-midi.

Pour les familles qui peuvent déjà prévoir cette organisation, **merci de remplir l'autorisation provisoire de sortie jointe.**

Pour les familles qui ne peuvent pas encore répondre à ces autorisations et qui attendent d'avoir connaissance des emplois du temps, les autorisations seront à remplir à la rentrée et nous considérerons que les jeunes seront au collège de 8h à 16h.

Pour les élèves qui prennent le tram-train, une étude sera possible de 16h10 à 16h45 (horaire adaptable en fonction des horaires tram train). Ils pourront déjeuner au collège le mercredi midi (sur inscription).

1.2. Horaires de l'établissement **Attention : changement d'horaires**

Les horaires de cours des 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h03 à 15h58 et le mercredi de 8h03 à 12h02

Les horaires d'accueil des élèves :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h40 à 17h10 et le mercredi de 7h40 à 12h05

Les horaires administratifs (et permanence téléphonique) :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 17h00 (pause méridienne 12h30-13h00), et le mercredi de 7h30 à 12h00

1.3. Agenda 2026-27

JOURNEES PEDAGOGIQUES	Le 02/11 et le 18/12
TOUSSAINT	Du 17/10 au 02/11
PORTES OUVERTES	Le 21/11
NOEL	Du 19/12 au 04/01
HIVER	Du 20/02 au 08/03
PRINTEMPS	Du 17/04 au 03/05
PONT ASCENSION	Du 06/05 au 10/05
ETE	Le 03/07

2. VIE SCOLAIRE

2.1. ECOLE DIRECTE : activation des comptes **obligatoire** en début d'année

Il faut activer le compte élève **ET** les deux comptes parents.

Nous vous communiquerons vers la fin août vos codes d'accès (compte parent) pour le site www.ecoledirecte.com

TOUTE CORRESPONDANCE VENANT DE L'ÉTABLISSEMENT PASSE PAR ECOLE DIRECTE, il est important d'initialiser les DEUX comptes.

Vous avez la possibilité de consulter les circulaires, les notes, absences et retards de votre enfant ainsi que les relevés de notes.

Les certificats de scolarité seront aussi disponibles sur ce site ainsi que le contrat de scolarisation.

2.2. Absences – Retards :

Toute absence ou retard imprévu doit être signalés avant 8h20 à la vie scolaire le jour même via messagerie Ecole Directe (viescolaire6,5,4), par téléphone au **02-40-72-49-49**, ou en remplissant les coupons dans le carnet de liaison.

Une absence prévue doit faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite, précisant le motif, auprès de la vie scolaire.

L'autorisation sera ou non accordée par la direction suivant le bien-fondé du motif invoqué. **Des vacances prises sur temps scolaires seront déclarées au Rectorat.**

Dans tous les cas, à son retour dans l'établissement, l'élève doit passer à l'accueil de la vie scolaire justifier son absence et faire viser son carnet. Il doit le présenter au professeur dès sa 1^{ère} heure de cours.

2.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR - Carnet de liaison

Le carnet de liaison sera distribué par l'établissement le jour de la rentrée.

Vous devez consulter et signer ce carnet très régulièrement.

Les professeurs et la vie scolaire l'utilisent pour toute communication sur le travail, le comportement, les circulaires...

L'élève doit toujours l'avoir en sa possession.

En cas de perte, le nouveau carnet vous sera facturé 5 €.

Le règlement intérieur de l'établissement est inclus dans ce carnet. Il devra être lu et signé conjointement par l'élève, les parents et/ou le représentant légal.

L'inscription dans l'Ensemble St Martin du Val d'Erdre valide l'acceptation du règlement intérieur.

En cas de perte de la carte de restauration, celle-ci sera facturée 15 euros.

2.4. Rencontre avec les professeurs

Le professeur principal est votre interlocuteur privilégié. Il vous renseignera sur la scolarité et le comportement de votre enfant.

Vous aurez l'occasion de le rencontrer lors des réunions de début d'année qui ont lieu à 18h30 les :

Lundi 14 septembre	6è
Mardi 15 septembre	5è
Jeudi 17 septembre	4è

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal ou avec un autre membre de l'équipe pédagogique par l'intermédiaire du carnet de liaison ou via Ecole Directe.

2.5. Options pédagogiques, pastorale, activités hors emploi du temps...

Les options pédagogiques (LCA, LCE, espagnol 6^{ème}, Sport 4^{ème}, 3^{ème}...) ainsi que **la culture religieuse** (en 6^{ème}/5^{ème}) sont comprises dans l'emploi du temps de l'élève, c'est-à-dire dans l'amplitude horaire 8h03-15h58 et le mercredi 8h03-12h00.

L'Association Sportive, clubs et différents ateliers comme la catéchèse, le club sciences ... seront présentés en début d'année et débiteront fin septembre.

Une étude de 16h10 à 17h05 payante est proposée les lundi, mardi, jeudi, vendredi. Vous pouvez y inscrire votre enfant dès la première semaine en répondant au formulaire qui sera envoyé via Ecole Directe.

Les jeunes prenant le tram-train pourront avoir une salle à disposition au collège en attendant leur tram-train. Cette proposition n'est pas payante.

3. CONTACTS

Vos questions concernent :

> Le suivi scolaire de votre enfant	Le professeur principal	via le carnet de liaison ou Ecole Directe	
> Les absences, retards, la restauration, le suivi sur les temps hors-classes ...	La vie scolaire	Mme BARON	Ecole Directe 02 40 72 49 49
> Des questions sur votre dossier administratif, un changement d'adresse mail, de numéro de téléphone...	Le secrétariat de direction	Mme HERBERT	contactcollege@ec-erdre.fr Ecole Directe 02 40 72 49 49
> Tout autre questionnement	La Responsable Vie Scolaire	Mme TAISNE	Ecole Directe
> Tout ce qui concerne les classes de SEGPA	La Directrice Adjointe chargée de la SEGPA	Mme BILLON	Ecole Directe
> Tout ce qui concerne les classes de 6 ^{ème} /5 ^{ème} /4 ^{ème}	Le Directeur Adjoint	M. DANJOU	Ecole Directe
> Un problème ou questionnement sur l'orientation de votre enfant	Le/la directeur/trice des études	M. McERLAIN Mme DAVID Mme MOREAU	Ecole Directe
> Pour tout ce qui concerne la pastorale	L'Animatrice pastorale	Mme CLEMENT	Ecole Directe
> Le suivi comptable	Le service comptabilité - bourses	Mme PLAYOUST	cplayoust@ec-erdre.fr Ecole Directe
> L'association de parents d'élèves	L'A.P.E.L.		apelstchristophe@ec-erdre.fr Ecole Directe